



HAL
open science

Cartographie des végétations du Bois Saint-Martin et du Bois régional de Célie -Diagnostic sur les végétations et la flore-Synthèse

Jérémy Détrée

► **To cite this version:**

Jérémy Détrée. Cartographie des végétations du Bois Saint-Martin et du Bois régional de Célie -Diagnostic sur les végétations et la flore-Synthèse. [Rapport de recherche] CBNBP - MNHN, Délégation Ile-de-France, 61 rue Buffon - CP53 - 75005 PARIS cedex 05, FRANCE. 2020, pp.5. hal-03230942

HAL Id: hal-03230942

<https://hal.science/hal-03230942v1>

Submitted on 20 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Cartographie des végétations du Bois Saint-Martin et du Bois régional de Célie - Diagnostic sur les végétations et la flore (*Seine- Saint-Denis, Val-de-Marne et Seine-et-Marne*)

Synthèse

Décembre 2020

Cartographie des végétations du Bois Saint-Martin et du Bois régional de Célie

Diagnostic sur les végétations et la flore

Synthèse

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Île-de-France, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur du Conservatoire
botanique national du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Jeanne Vallet, responsable de la délégation Île-de-France
Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 56 47 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp-idf@mnhn.fr

Inventaire de terrain : Jérémy Détrée
Rédaction et mise en page : Jérémy Détrée
Cartographie : Jérémy Détrée et Marlène Toulet
Gestion des données, analyse : Jérémy Détrée
Relecture : Jeanne Vallet et Thierry Fernez

Le partenaire de cette étude est :

Agence des espaces verts de la Région Île-de-France
Cité régionale de l'environnement
90-92 avenue du général Leclerc
93500 Pantin
Tél. : 01 83 65 38 00

Crédit photo :

Photo de couverture : prairie mésohygrophile de fauche (*Colchico autumnalis - Arrhenatherenion elatioris*)
au sein du Bois Saint-Martin (93) - © J. Détrée - CBNBP/MNHN - juin 2020



Contexte et objectifs

Le Bois Saint-Martin, ancienne propriété privée, vient d'être acquis par l'Agence des Espaces Verts (AEV) pour le compte de la Région Île-de-France, déjà propriétaire du Bois régional de Célie depuis 1999, et géré par l'AEV. Les deux sites sont contigus et localisés au sein de la petite couronne parisienne. Le premier couvre une surface d'environ 285 hectares et le second environ 117 hectares. Ces deux sites présentent des conditions écologiques, pédologiques et climatiques similaires ; leur étude a donc été réalisée en intégrant l'ensemble qu'ils forment, tout en explicitant leurs spécificités quand il y a lieu de le faire. Dans le cadre de cette récente acquisition, l'AEV souhaite ouvrir le Bois Saint-Martin au public, modifier l'actuel périmètre de l'APPB circonscrit à la quasi-totalité de ce site et l'étendre notamment au Bois régional de Célie. Dans ce cadre, l'AEV a retenu la proposition d'étude du Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) pour mettre à jour la cartographie des végétations de ces deux sites, réaliser l'inventaire floristique du Bois régional de Célie, dégager les secteurs à enjeux de ces territoires et, dans la mesure du possible, apporter des éléments d'orientation de gestion et des pistes pour rendre compatible les enjeux identifiés et l'accueil raisonné du public au Bois Saint-Martin.

Méthode

Pour répondre aux attentes de l'AEV, une première phase de travail a consisté à extraire les données stockées dans les bases de données Flora et Habitats du CBNBP. Cette étape a ensuite été suivie d'une phase d'inventaire au cours du mois de juin 2020, axée sur la caractérisation des végétations, leur cartographie, l'évaluation de leur état de conservation, un inventaire floristique spécifique de la flore du Bois régional de Célie ainsi que la recherche des espèces à Haute Valeur de Conservation (HVC) sur ce site, sélectionnées par l'AEV en amont. Cet indicateur de patrimonialité local porte sur les végétations et la flore, dans le cadre de la certification FSC. Hormis pour ces dernières, il n'y a pas eu de recherche spécifique concernant la flore patrimoniale sur les deux sites. Des relevés de végétations ont été effectués selon la méthode phytosociologique sigmatiste afin d'établir une typologie construite et argumentée, et de permettre le rattachement des groupements végétaux identifiés à un syntaxon. En parallèle, des relevés floristiques ont été réalisés. Le travail cartographique a ensuite été entamé sur la base des relevés réalisés au sein des différentes végétations et de la bibliographie. Dans un souci de précision au regard des végétations en place et de la petite surface des sites, une échelle de cartographie de terrain au 1 : 2 000^{ème} a été utilisée, l'échelle de rendu cartographique étant effectuée au 1 : 5000^{ème}. Au regard des attentes de l'AEV et des végétations et taxons en place sur les sites, les critères de patrimonialité ont été identifiés pour aborder la notion de secteurs à enjeux et produire des cartes de localisation de ces secteurs. Dans un souci de pertinence et d'homogénéité, les indicateurs de patrimonialité portant sur les végétations et la flore sont les mêmes pour les deux sites étudiés. Pour les végétations, les critères utilisés sont les suivants : végétations éligibles à l'Arrêté de Protection des Habitats Naturels (APHN) **et** déterminantes pour la constitution de Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique en Île-de-France (ZNIEFF ÎdF) **et** HVC **ou** APHN **et** ZNIEFF ÎdF **ou** ZNIEFF ÎdF **ou** HVC. Ceux concernant la flore sont les suivants : protection régionale **ou** ZNIEFF ÎdF **et** au moins AR dans la région **ou** HVC.

Résultats

Ce sont ainsi 70 relevés phytosociologiques qui ont été effectués sur les deux sites (49 pour le Bois Saint-Martin et 21 pour le Bois régional de Célie), ainsi que 83 relevés floristiques au total (42 au sein du Bois Saint-Martin et 41 au Bois régional de Célie). À l'issue de ces relevés phytosociologiques, 58 végétations au total (tout syntaxon confondu) ont été identifiés dont 44 pour le Bois Saint-Martin et 39 pour le Bois régional de Célie. Parmi l'ensemble des végétations, 25 répondent aux critères de patrimonialité établis dans le cadre de cette étude, dont 22 pour le Bois Saint-Martin et 15 pour le Bois régional de Célie. En termes floristiques, dix taxons à enjeux ont été relevés sur l'ensemble des sites suivant les critères préétablis dont sept au Bois Saint-Martin et cinq au Bois régional de Célie. L'analyse des relevés permet de discerner de grands systèmes naturels qui occupent les deux sites, principalement frais à humides, se développant sur des sols sablo-argileux à dominante acide. Parmi les végétations à enjeux identifiées, certaines n'étaient pas signalées de ces sites auparavant et sont toutes APHN et ZNIEFF ÎdF :

- des pelouses vivaces sur sol acide et sec (*Galio saxatilis* - *Festucion filiformis*), (Figure 1) ;
- des ourlets acidiphiles (*Conopodio majoris* - *Teucrium scorodoniae*), (Figure 2) ;
- des ourlets humides et ombragés (*Impatienti noli-tangere* - *Stachyion sylvaticae*), (Figure 3).



Figure 1 : pelouses acidiphiles du *Galio saxatilis* - *Festucion filiformis*



Figure 2 : ourlets acidiphiles du *Conopodio majoris* - *Teucrium scorodoniae*



Figure 3 : ourlets humides et ombragés de *Impatienti noli-tangere* - *Stachyion sylvaticae*

À partir des relevés réalisés et des observations effectuées sur le terrain, l'état de conservation de chaque groupement végétal observé a été évalué grâce au croisement de deux paramètres que sont la typicité du cortège et l'intégrité de structure. Cette évaluation révèle un état globalement moyen des sites, en raison de la typicité des végétations parfois peu caractéristique et des menaces qui pèsent sur celles-ci, relevant régulièrement de l'eutrophisation, de l'enrichissement et de la fermeture des milieux, voire d'une gestion inadaptée. Pour chaque végétation à enjeux, une fiche descriptive synthétique et illustrée a été réalisée, permettant d'apporter diverses précisions sur chacune d'elles (conditions écologiques de développement, caractérisation floristique, valeurs patrimoniales, préconisation de gestion...). Enfin, de manière complémentaire et à la faveur des prospections de terrain, des espèces végétales patrimoniales (Figures 4 à 6) ont été localisées à l'échelle des sites. Certaines sont connues depuis de nombreuses années sur les sites de leur observation, d'autres sont de nouvelles mentions. Parmi les huit taxons à Haute Valeur de Conservation à rechercher au sein du Bois régional de Célie, certains ayant été observés à l'unité par le passé, seuls deux d'entre eux ont été retrouvés : le Dryoptéris écailleux (*Dryopteris affinis* subsp. *affinis*), localisé sur deux parcelles en petits effectifs et la Spirodèle à plusieurs racines (*Spirodela polyrhiza*), bien représentée au sein de nombreuses mares du site.



Figure 3

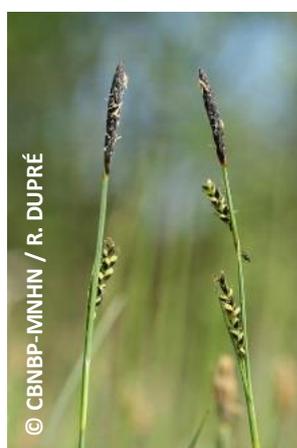


Figure 2



Figure 4

Figure 4 : *Lobelia urens* avant floraison (Bois Saint-Martin, protégée régionale, ZNIEFF ÎdF, très rare en ÎdF)

Figure 5 : *Carex panicea* (Bois Saint-Martin, ZNIEFF ÎdF, rare en ÎdF, 1^{ère} mention départementale [93])

Figure 6 : *Hordeum secalinum* (Bois Saint-Martin, ZNIEFF ÎdF, rare en ÎdF, 1^{ère} mention sur le site et 4^{ème} mention départementale [93] contemporaine (>2000))

Par la suite, une carte des végétations à enjeux ainsi qu'une carte de localisation des taxons patrimoniaux ont été réalisées pour chaque site, permettant d'effectuer une bioévaluation de chacun d'eux, comprenant notamment une carte de hiérarchisation des enjeux. Des pistes de réflexion sur la gestion à mettre en place sur ces sites, et quelques éléments d'accompagnement pour la compatibilité des enjeux végétations et flore avec l'ouverture au public au Bois Saint-Martin sont proposés. Les principales idées sur ces derniers points restent le maintien des milieux ouverts, du système hydrique et de la libre circulation de l'eau sur les sites, l'évitement du tassement des sols et une intervention précise au cours de l'année avec export des produits de fauche et de coupe pour la gestion. Concernant l'ouverture du Bois Saint-Martin au public, une attention toute particulière doit être portée aux végétations les plus sensibles mises en avant dans cette étude. L'aménagement d'un balisage particulier obligeant la majorité du public à suivre un itinéraire préétabli, la restriction d'accès à certains secteurs, l'installation de ganivelles et la pose de panneaux d'informations sont des éléments de réponses à utiliser et à étoffer.

Conclusion

Ce diagnostic permet d'actualiser et de préciser la typologie des différentes végétations des sites étudiés, de les localiser, d'évaluer leur état de conservation et d'y préciser les secteurs à enjeux identifiés. Il permet également de mettre en lumière l'état de conservation général moyen des végétations constituant ces sites. Enfin, ce travail devrait permettre à l'AEV d'avoir une connaissance plus fine des végétations en place, ainsi que les éléments nécessaires afin d'orienter leur gestion, en fonction des priorités à fixer par rapport aux enjeux dégagés, mais aussi des objectifs et intentions de l'AEV.